

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-2
ÉTUDES, ASSISTANCE
ET CONTRÔLE



SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-3
INGÉNIERIE DES TRAVAUX
DE RÉHABILITATION



SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-4
EXÉCUTION DES TRAVAUX
DE RÉHABILITATION

Exigences dans le domaine des prestations d'études, d'assistance et de contrôle

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



La "politique française" de gestion des sites et sols pollués du ministère chargé de l'environnement a présenté, dès 1993, plusieurs spécificités **pour un exploitant d'ICPE** :

- elle repose sur une réflexion stratégique et non sur des textes réglementaires,
- elle résulte d'une démarche pragmatique fondée sur l'analyse des risques et n'est pas la conséquence d'un accident important,
- elle a initié des discussions techniques entre les experts techniques et l'Administration ce qui a permis de la faire évoluer harmonieusement.

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



CPIS : Conception de programmes d'investigation ou de surveillance : Réalisation du programme - Interprétation des résultats - Elaboration de schémas conceptuels, de modèles de fonctionnement et de bilans quadriennaux.

Objectifs :

- définir un programme d'investigations ou de surveillance,
- mettre en œuvre le programme de prélèvement,
- interpréter les résultats,
- élaborer en cas de besoin un bilan quadriennal
- proposer une définition ou une modification des prescriptions des arrêtés préfectoraux imposant une surveillance des milieux.

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



La conception et la réalisation de programmes d'investigation et de surveillance constituent **la prestation de base** car c'est d'elles que vont découler le fait d'avoir des diagnostics de qualité et des études pertinentes.

L'expérience montre en effet que :

- *on ne cherche que ce que l'on connaît,*
- *on ne trouve que ce que l'on cherche,*
- *on n'essaye d'interpréter que ce que l'on a trouvé,*
- *on ne surveille que ce que l'on a trouvé et compris.*

➔ Application à la surveillance des eaux souterraines.

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



La surveillance des eaux souterraines est un outil de prévention et de management. Pour qu'il soit pertinent, il faut que le contexte (pollution potentielle ou avérée, ancienne ou récente, produits concernés) et les objectifs (connaissance, prévention, mesure du transfert de la pollution) soient clairement établis et documentés.

Cette surveillance doit nécessairement avoir été réfléchi dans le cadre de ce contexte et de ces objectifs ou obligations; elle peut permettre, en outre, la surveillance de mauvaises pratiques d'exploitation.

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



- * Comment se présente une nappe phréatique ? Dans quel sens coule t'elle et à quelle vitesse ?
- * Notions de basses et de hautes eaux 
- * Comment se présente un piézomètre ? Utilité et réalisation de piézomètres complémentaires en cas de nappe libre ou captive
- * Quelles sont les techniques de prélèvement et de conservation des échantillons ? 
- * Qu'est-ce qu'un surnageant ?
- * Problème d'éventuelles interconnexions de nappes 
- * Difficultés liées à la proximité des rivières ou des mers

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



- * Qu'est-ce qu'un schéma conceptuel ? 
- * Quels sont les seuils et les normes ? 
- * Connaissance des zones sensibles (captages, puits déclarés et puits non déclarés, ...) 
- * Notion de «bruit de fond» 
- * Notion de produits de dégradation 
- * Cuves et réseaux enterrés 
- * Notions de limites de détection et de quantification 
- * Interprétation des résultats 
- * Notions d'incertitudes 

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



⊗ Il est primordial, pour l'exploitant d'une ICPE, de disposer d'une conclusion claire et compréhensible ainsi que d'une mise en perspective du problème 📄

- ↪ établissement d'un schéma conceptuel réaliste
- ↪ connaissance des milieux et évolutions prévisibles
- ↪ obtention d'une cohérence avec d'autres mesures connues sur la zone géographique étudiée

⊗ Malgré la rédaction de guides professionnels Cette démarche de codification n'était pas mure il y a quelques années

- ↪ la norme permettra une clarification de ces sujets